
Direction de l'Administration et des Finances

Appel d'offres N°AO 07/2025 portant sur la sélection d'un prestataire pour mesurer l'impact sur les performances des élèves du déploiement dans le cadre de la mise en œuvre du Programme IFADEM Tchad Phase 1 (2023/2027)

**Date de limite de dépôt de candidature :
Le 07 août 2025 à 17h00 (heure de Paris)**

Paris, le 10 juillet 2025

Consultation : <https://www.francophonie.org/marches-publics>

CAHIER DES CHARGES

Contexte :

Co-pilotée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) via son Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation (IFEFF) basé à Dakar, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) participe aux efforts internationaux de transformation des pratiques scolaires en faveur d'une éducation inclusive et de qualité.

Le déploiement du programme IFADEM au Tchad vise à renforcer les compétences professionnelles des enseignants et des directeurs d'école grâce à une formation hybride, combinant supports numériques et des regroupements en présentiel. Lors de sa phase pilote, le programme a couvert trois provinces : Guéra, Mayo Kebbi Est et Ouaddaï, permettant ainsi de former 2000 enseignant (e)s du primaire et 400 directeur (-trice) s d'école. Cette formation est rendue possible grâce aux livrets conçus à cet effet.

Les résultats probants de cette phase pilote ont ouvert la voie à une nouvelle initiative au Ministère et de ses partenaires, qui ont décidé d'étendre le programme à quatre autres provinces : Batha, Mandoul, Moyen Chari et Wadi Fira. Ainsi le nombre total de provinces touchées s'élève désormais à sept.

Dans cette optique, la phase 1 du projet prévoit la formation de :

- (i) **2633** maitres communautaires bilingues (français/ arabe) de niveau 1 (MC1) ;
- (ii) **10170** maitres communautaires bilingues (français/arabe) de niveau 2 (MC2), instituteurs et instituteur adjoints ;
- (iii) **4712** directeur(trice)s d'école primaire ;
- (iv) **440** cadres.

Le parcours de formation repose sur les contenus ci-après :

- Livret 1 : Bien faire apprendre à lire et à écrire pour mieux communiquer en français | IFADEM : Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
- IFADEM Tchad : Livret 2a - Bien maîtriser les règles de fonctionnement des disciplines outils pour mieux enseigner le français et en français : grammaire et conjugaison | IFADEM : Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
- Livret2b : Bien maîtriser les règles de fonctionnement des disciplines outils pour mieux enseigner le français et en français : vocabulaire et orthographe | IFADEM : Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
- Livret 3 : Bien maîtriser le français pour mieux enseigner les mathématiques | IFADEM : Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres

- **Livret 4 : Bien gérer les activités d'apprentissage dans les classes atypiques pour un meilleur résultat en français | IFADEM : Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres**
- **Cours : Prendre en compte l'égalité filles-garçons pour un enseignement de qualité | IFADEM Tchad 100% en ligne**

Article 1 : Objet de l'appel d'offres

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), par le biais de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF), lance un appel d'offres portant sur la sélection d'une structure pour mener une étude d'impact dans le cadre de la mise en œuvre en œuvre du Programme IFADEM Tchad Phase 1 (2023/2027).

L'étude porte sur la phase 1 du déploiement d'IFADEM au Tchad qui concerne **1500 enseignants** dans **07 provinces** pour une durée estimée à neuf (09) mois d'octobre 2025 à juin 2026. Il s'agira d'évaluer l'impact de la formation dispensée sur l'évolution des pratiques de classe des enseignants ainsi que sur le niveau de maîtrise des élèves dans les disciplines concernées en priorité en français, mathématiques et étude du milieu. Il conviendra aussi, dans cette étude, de considérer les impacts indirects sur les directeurs, les parents et la communauté ainsi que, dans la mesure du possible, les impacts différés auprès des maîtres et des élèves.

Article 2 : Présentation du marché

Il convient de documenter les effets des formations proposées, d'analyser les facteurs de succès ou d'échecs, les contraintes rencontrées dans leur mise en œuvre, et d'identifier, en fonction de cette analyse, les leviers sur lesquels il serait possible d'agir pour améliorer l'efficacité des formations considérées.

Les choix méthodologiques seront explicités et l'approche sera définie en concertation avec le Comité de Coordination et le Groupe d'Experts IFADEM tenant lieu de **comité de pilotage de l'évaluation**.

Le prestataire bénéficiera, pour mener à bien sa mission, de l'appui de l'équipe-projet à Ndjamena et de la coordination internationale d'IFADEM à Dakar. Le prestataire aura accès à la documentation du projet et à tous les rapports d'activités produits par l'équipe-projet. Il pourra solliciter des informations complémentaires dans la mesure où la demande aura été validée par le comité de pilotage de l'évaluation.

L'évaluation d'impact s'appuiera d'une part, sur des outils mis au point dans le cadre d'IFADEM en ce qui concerne notamment l'évaluation des enseignants en situation de classe, l'évaluation du niveau de connaissance des enseignants, l'auto-évaluation des pratiques professionnelles et l'opinion des enseignants sur la formation et, d'autre part, en ce qui concerne l'évaluation de l'impact auprès des élèves, sur des outils spécifiques à définir par le prestataire conformément aux indications méthodologiques fournies ci-après.

Cette étude porte sur l'année scolaire 2025-2026 c'est-à-dire l'année durant laquelle les enseignants IFADEM seront formés. Pour une approche plus complète de l'impact du dispositif sur les compétences des élèves, il serait intéressant de répliquer en partie l'étude l'année scolaire suivante en considérant de nouveaux groupes d'élèves. Une proposition complémentaire prenant en compte une telle demande sera accueillie avec intérêt par le commanditaire.

Article 3 : Questions de recherche

Le prestataire a toute latitude pour proposer des questions évaluatives que celles proposées ci-après. Ces propositions complémentaires participeront de l'analyse des offres soumises. De même, le prestataire pourra proposer toutes activités jugées nécessaires par lui pour la réalisation des objectifs attendus.

- Quels sont les impacts/effets directs et indirects, transférables/non transférables (prévus /imprévus) de la mise en œuvre de la formation IFADEM sur les instituteurs ayant bénéficié de la formation (niveau de connaissance, pratiques de classe, opinions) ?
- Quels sont les impacts/effets directs et indirects (prévus /imprévus) de la mise en œuvre de la formation IFADEM sur les connaissances/compétences des élèves aux différents niveaux considérés ?
- Quel est le niveau de maîtrise des connaissances/compétences mesuré chez les élèves dont les enseignants ont été formés par IFADEM à chacun des niveaux scolaires considérés et dans chacune des disciplines concernées (en priorité français, mathématiques et étude du milieu) ? Ce niveau de maîtrise est-il significativement différent de celui observé auprès d'un échantillon comparable d'enseignants n'ayant pas bénéficié de la formation IFADEM ?
- Existe-t-il de relations statistiques significatives entre certaines caractéristiques des enseignants (genre, âge, niveau de formation initiale, niveau de connaissance à l'issue de la formation IFADEM, pratiques de classe observées à l'issue de la formation IFADEM, opinion des enseignants sur IFADEM) et le niveau de compétence observé chez les élèves ?
- Quels sont les facteurs qui ont contribué à renforcer ou à atténuer l'impact attendu du programme ?
- Quels sont les mécanismes d'optimisation ou de mitigations de ses facteurs ?
- Quels sont les éventuels effets non attendus (positifs et négatifs) d'IFADEM sur les publics et acteurs concernés ?

Article 4 : Méthodologie

A. Population cible

Une cohorte **1500 maitres communautaires de niveau 2, d'instituteurs et d'instituteurs adjoints** seront formés par un dispositif hybride entre septembre 2025 et juin 2026 dans 7 provinces (Batha, Guéra, Ouaddai, Mandoul, Mayo-Kébi-est, Moyen Chari et Wadi Fira). Le prestataire proposera une méthodologie d'échantillonnage permettant d'avoir un échantillon représentatif de la population d'enseignant ainsi que celle des élèves dans zones concernées par l'étude.

Les mesures d'impacts concerneront :

- les bénéficiaires directs (enseignant(e)s ayant reçu(e)s ou non une formation IFADEM) ;
- les bénéficiaires finaux (élèves dont les enseignants ont reçu une formation IFADEM) ;
- les élèves non IFADEM (élèves dont les enseignants n'ont pas reçu de formation IFADEM) ;
- les bénéficiaires indirects (les directeurs, les parents, la communauté).

B. Outils d'évaluation à considérer

L'évaluation des compétences des élèves en début et fin de l'année scolaire considérée pourra s'appuyer sur la base d'items PASEC complétée, le cas échéant, par des items plus adaptés à la mesure des effets de la formation IFADEM sur les élèves.

Des instruments d'évaluation sont régulièrement utilisés par IFADEM. Ceux-ci pourront être mis à disposition pour cette étude. Il s'agit de questionnaires :

- d'évaluation des connaissances/compétences des enseignants ;
- permettant de recueillir les opinions des enseignants sur la formation reçue ;
- d'autoévaluation par les enseignants de leurs pratiques professionnelles ;
- adressé aux tuteurs afin de recueillir leur opinion sur la formation IFADEM.

Des grilles d'observation en classe sont également disponibles.

Les autres outils susceptibles d'être mobilisés (guides d'interviews, questionnaires...) seront élaborés par le prestataire.

Par ailleurs, le prestataire pourra considérer une approche comprenant notamment, à titre indicatif et non limitatif :

- La mise en place d'un protocole quasi-expérimental comportant un groupe de traitement (enseignants et élèves bénéficiaires du programme) et un groupe témoin (non bénéficiaires ou en attente de formation).
- L'utilisation d'un dispositif **pré-test / post-test** pour mesurer l'évolution des performances des élèves, avec un suivi longitudinal si possible.
- Une garantie de comparabilité des groupes (critères socio-économiques, géographiques, pédagogiques).
- La réalisation des analyses statistiques multivariées et économétriques pour estimer l'effet causal du programme.
- La mise en œuvre de techniques de contrôle des biais
- L'évaluation d'impacts différenciés selon le genre, le niveau scolaire et le milieu socio-économique.

C. Profil et qualifications du cabinet d'évaluation

i. Expérience technique

- Expérience prouvée (minimum 7 ans) dans la conduite d'évaluations d'impact quasi-expérimentales dans le secteur éducatif, idéalement dans des contextes africains.
- Maîtrise des méthodes statistiques avancées et des outils de collecte numérique.
- Références de missions similaires avec présentation de résultats démontrés auprès de bailleurs internationaux
- Connaissance approfondie des systèmes éducatifs francophones en Afrique subsaharienne, de préférence du Sahel ou du Tchad

ii. Capacités méthodologiques et organisationnelles

- Capacité à concevoir et appliquer des protocoles rigoureux d'évaluation d'impact intégrant des mesures quantitatives et qualitatives.
- Expertise dans la conception de tests de performance scolaire adaptés au contexte linguistique et culturel local.
- Expérience en analyse d'impact différencié (genre, milieu rural/urbain, niveaux scolaires).
- Compétences en communication scientifique et vulgarisation des résultats.
- Capacité à déployer rapidement une équipe sur le terrain au Tchad, avec une logistique adaptée (accès aux zones rurales, équipements).
- Maîtrise des contraintes opérationnelles locales et capacité à gérer la confidentialité et l'éthique de la collecte des données.
- Capacité à assurer la gestion rigoureuse du budget et le respect des délais contractuels.

iii. Ressources humaines

L'évaluation sera réalisée par une équipe pluridisciplinaire dont les rôles et la manière de fonctionner auront été précisés dans l'offre technique. Il est demandé la composition d'une équipe mixte (Tchadienne et internationale), assurant également un équilibre de genre. L'équipe devra inclure :

- Un.e expert.e principal.e en évaluation d'impact en éducation (Team Leader),
 - Un.e statisticien.ne / économètre spécialisé en quasi-expérimentations,
 - Un.e expert.e en pédagogie et évaluation des apprentissages,
 - Un.e expert.e local connaissant le contexte tchadien,
 - Un.e consultante en genre et inclusion.
- Engagement à mobiliser des expert.es expérimenté.es tout au long de la mission.

Dans cette perspective, les expertises suivantes devront être mobilisées au sein de l'équipe, conformément aux exigences techniques de la mission :

⇒ **Team Leader / Expert principal en évaluation d'impact en éducation**

Exigences minimales :

- Diplôme supérieur (Master 2 minimum) en sciences de l'éducation, évaluation des politiques publiques, statistiques appliquées, économie du développement ou discipline apparentée.
- Minimum 10 ans d'expérience professionnelle avérée dans la conduite d'évaluations d'impact et formatives, idéalement en milieu éducatif.
- Expertise démontrée en méthodologies quasi-expérimentales (groupes témoins, pré-post test, différences en différences, appariement).
- Expérience confirmée dans la gestion de projets d'évaluation financés par des bailleurs internationaux (Banque mondiale, UNICEF, UE, etc.).
- Maîtrise parfaite du français (écrit et oral) et bonnes aptitudes communicationnelles pour animer ateliers, restitutions et échanges techniques.
- Expérience dans les contextes africains, de préférence en Afrique subsaharienne ou Sahel.
- Compétences managériales et organisationnelles solides pour coordonner une équipe pluridisciplinaire.

⇒ **Expert en statistiques, économétrie et analyse quantitative**

Exigences minimales :

- Diplôme supérieur (Master minimum) en statistiques, économétrie, mathématiques appliquées, sciences sociales quantitatives.
- Minimum 7 ans d'expérience en analyses statistiques avancées et modélisation économétrique d'évaluations d'impact.
- Maîtrise des logiciels d'analyse statistique (Stata, R, SPSS, SAS) et des techniques de contrôle des biais (matching, régressions, différences en différences).
- Expérience avérée dans le traitement de données complexes issues d'enquêtes scolaires.
- Capacité à traduire les résultats techniques en conclusions accessibles aux décideurs.

⇒ **Expert en pédagogie et évaluation des apprentissages**

Exigences minimales :

- Diplôme supérieur (Master minimum) en sciences de l'éducation, pédagogie, psychologie de l'éducation ou formation des enseignants.
- Minimum 7 ans d'expérience dans l'évaluation des pratiques pédagogiques et des dispositifs de formation des enseignants.
- Connaissance approfondie des approches pédagogiques innovantes et inclusives, particulièrement en contexte bilingue et communautaire.
- Expérience dans la conception ou l'évaluation de tests de performance scolaire adaptés au contexte local.
- Sensibilité aux enjeux d'équité et de genre dans l'éducation.

⇒ **Expert en suivi-évaluation et système d'information**

Exigences minimales :

- Diplôme supérieur (Master minimum) en suivi-évaluation, gestion de projet, statistiques ou disciplines connexes.
- Minimum 5 ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi-évaluation dans le secteur éducatif ou social.
- Maîtrise des outils numériques de collecte et gestion des données.

- Expérience dans la formation et l'accompagnement d'acteurs institutionnels au suivi-évaluation.
- Connaissance du contexte institutionnel tchadien souhaitée.

⇒ **Consultant local spécialiste du contexte tchadien**

Exigences minimales :

- Diplôme supérieur (Licence minimum) en éducation, sciences sociales, développement ou domaine connexe.
- Minimum 5 ans d'expérience dans le secteur éducatif tchadien, notamment dans des projets d'évaluation ou d'appui aux enseignants.
- Excellente connaissance du système éducatif, des réalités socio-culturelles et linguistiques locales.
- Maîtrise du français et au moins une langue locale (arabe, ou langues maternelles).
- Expérience de terrain en collecte qualitative et quantitative

⇒ **Consultant en genre et inclusion**

Exigences minimales :

- Diplôme supérieur (Master minimum) en sciences sociales, genre, développement ou éducation.
- Minimum 5 ans d'expérience dans l'intégration du genre et de l'inclusion dans les programmes éducatifs.
- Expérience en analyse de données différenciées par genre et en formulation de recommandations pratiques.
- Sensibilité aux questions d'équité, d'égalité des chances et d'inclusion.

Article 5 ; Résultats attendus et calendrier prévisionnel

En réponse à l'appel :

- Une note de compréhension des termes de référence et de la nature de la prestation demandée.
- Une note méthodologique portant sur une description détaillée de l'approche qui sera mise en œuvre au niveau de l'évaluation d'impact auprès des enseignants, des directeurs et des élèves. Une attention particulière sera portée à la description des principaux choix méthodologiques concernant l'élaboration des tests de connaissance, des procédures d'échantillonnage et des modalités de traitement statistique permettant d'établir l'impact des formations sur les apprentissages sur les élèves. En outre, cette note décrira la logique d'intervention de l'équipe, ses modalités de travail et la répartition des rôles en son sein et les modalités de suivi proposées.
- Une note technique comportant :
 - Les CV détaillés du chef d'équipe et de l'équipe d'évaluateurs.
 - Un engagement de confidentialité garantissant la non-diffusion, de quelque nature que ce soit par les membres de l'équipe, des informations dont ils auraient connaissance dans le cadre de leurs prestations.
 - Les coordonnées de la personne de contact en charge du dossier.

Une estimation financière avec ventilation budgétaire, précisant le nombre de jours / hommes proposé et les différents postes de dépense de la prestation. Celle-ci devra intégrer l'ensemble des dépenses nécessaires à la réalisation de la prestation.

A l'issue de la sélection du prestataire :

Une note méthodologique actualisée qui fait suite aux discussions avec le comité de pilotage de l'évaluation à l'issue de la sélection du prestataire permettant de stabiliser les questions de recherche et l'approche méthodologique préconisée par le prestataire.

Durant le déploiement de la formation (octobre 2025- juin 2026) :

Un rapport trimestriel décrivant le déroulement de la formation et des prises de mesure prévues ainsi les éventuelles difficultés rencontrées.

A l'issue de la formation (septembre 2026-décembre 2026) :

Un rapport final comportant un résumé exécutif sera produit par le prestataire. Celui-ci comportera une présentation détaillée des résultats des évaluations, leur analyse et leur interprétation en fonction des questions de recherche énoncées ci-avant. Ce rapport s'efforcera de mettre en lien l'impact auprès des élèves avec les autres données disponibles en particulier les mesures réalisées auprès des enseignants (niveau de connaissance, pratiques de classe, opinion) et des autres acteurs et bénéficiaires de la formation IFADEM.

Une présentation synthétique des résultats servant de support à un séminaire de restitution organisé à Dakar où seront représentées les différentes parties prenantes à l'évaluation.

Article 6 : Qualité des livrables

- Production de rapports clairs, rigoureux, détaillés et accessibles, en français.
- Livraison de données brutes anonymisées, synthèses, notes d'analyse et présentations adaptées aux différents publics (techniques, décideurs, partenaires).
- Capacité à animer des ateliers de restitution et à intégrer les retours des parties prenantes.

Article 7 : Organisation des relations de travail

L'Institut de la Francophonie pour l'Education et la formation (IFEF), à travers le comité de coordination international du Programme IFADEM (CCI) restera le principal interlocuteur du prestataire.

Le prestataire sélectionné sera encadré par le comité de pilotage de l'évaluation.

Ce comité assurera les missions suivantes :

- sélection de l'équipe chargée de la mesure d'impact ;
- validation de l'approche méthodologique retenue ;
- validation des outils mobilisés ;

- suivi du prestataire durant le déploiement d'IFADEM sur la base des informations fournies par l'encadrement IFADEM et du rapport trimestriel fourni par le prestataire ;
- validation des différents livrables intermédiaires produits et du rapport final ;
- organisation du séminaire de restitution.

Le prestataire sera responsable de la validité et de la faisabilité de la méthodologie d'évaluation et de sa mise en œuvre. Il devra :

- apporter l'assurance de la qualité et de la cohérence des travaux réalisés conformément au périmètre de sa prestation ;
- communiquer au comité de pilotage de l'évaluation les outils méthodologiques et les procédures qui devront être appliqués ;
- prévenir immédiatement le comité de pilotage de l'évaluation en cas de difficulté importante et proposer des mesures d'ajustement pertinentes ;
- s'assurer du transfert de connaissances vers les responsables du déploiement d'IFADEM ;
- archiver et transmettre les données et documents produits dans le cadre de la prestation, qui resteront propriété du commanditaire ;
- garantir la confidentialité des données personnelles (diffusion anonymisée des données collectées).

ANNEXES

Annexe 2 : Dossier de réponse technique

Annexe 3 : Dossier de réponse financière